



**BULLETIN OFFICIEL
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

n° 122 – JANVIER - MARS 2013

**Trimestriel
ISSN 0980-9686**

Direction de l'administration générale et de la modernisation

Sommaire

ACTES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	4
ARRETES ET DECISIONS.....	4
Arrêté conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères.....	4
Arrêté du 7 février 2013 relatif au conseil des affaires étrangères	5
Arrêté du 18 février 2013 portant nomination au conseil des affaires étrangères	6
Direction générale de l'administration et de la modernisation	7
Direction des ressources humaines.....	7
Arrêté du 20 février 2013 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères	7
Arrêté du 27 février 2013 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des ministres plénipotentiaires.....	9
Arrêté du 5 mars 2013 modifiant l'arrêté du 16 août 2012 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires des systèmes d'information et de communication	10
Arrêté du 14 mars 2013 modifiant l'arrêté du 1 ^{er} décembre 2010 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères.....	12
Arrêté du 18 mars 2013 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie.....	14
Arrêté du 22 mars 2013 modifiant l'arrêté du 25 août 2010 modifié fixant la composition du comité technique paritaire ministériel institué par l'article 1 ^{er} du décret n° 2006-32 du 11 janvier 2006 relatif au comité technique paritaire ministériel du ministère des affaires étrangères.....	15
Arrêté du 26 mars 2013 modifiant l'arrêté du 1 ^{er} décembre 2010 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères.....	18
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.....	20
Arrêtés relatifs aux attributions des agents consulaires	20
Arrêté du 23 janvier 2013 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Saskatoon (Canada) en tant que délégué du Consul Général de France à Calgary	20
Arrêté du 23 janvier 2013 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Georgetown (Iles Caïmans) en tant que délégué du Consul Général de France à Miami	21
Arrêté du 4 mars 2013 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Belem (Brésil) en tant que délégué de l'ambassadeur de France au Brésil	22
Arrêté du 4 mars 2013 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Maseru (Lesotho) en tant que déléguée du Consul de France à Johannesburg (Afrique du Sud)	23
Arrêté du 20 mars 2013 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Adelaïde (Australie) en tant que déléguée du Consul Général de France à Sydney.....	24
REFERENCES DES PUBLICATIONS AU JOURNAL OFFICIEL.....	25
DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES.....	25
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR.....	25
BUDGET.....	25

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	26
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	26
MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	28
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	28
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	28
Délégations de signature	29
Agence pour l'enseignement français à l'étranger	29
Direction générale de l'administration et de la modernisation	29
Direction des ressources humaines	29
Direction des affaires budgétaires et financières	30
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire	31
Service des Français à l'étranger	31
Assemblée des Français de l'étranger	31
Direction des affaires juridiques	32
Liste récapitulative des traités et accords internationaux publiés au Journal officiel de la République française	33

ACTES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ARRETES ET DECISIONS

ARRETE CONFERANT LA MEDAILLE D'HONNEUR DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1240751A

Le ministre des affaires étrangères,

VU le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères,

VU l'arrêté du 26 novembre 2012 fixant le contingent de la médaille d'honneur des affaires étrangères pour l'année 2013,

ARRÊTE

Article 1er : La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

Echelon or

Martine GAMBARD

Echelon Bronze

Omar AHMED ALI

Amin CHAMIN

Robert CHAUVET

Marie-May CONFIANCE

Jean-Philippe FABREGAS

Lekhram GOBIND

Liliane LEGRAND

Naval MITRI

Pierre NAMSE

Fidèle RENOUX

Chantal SICARD

Paul SHLIMOUN

Martine SPERRY

Micheline STEMMELEN

Bounthom THAMMAVONGSA

Olivier VAYSSET

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères ainsi qu'au *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses de la République française.

Fait le 1^{er} janvier 2013

Le ministre des affaires étrangères

Laurent FABIUS

ARRETE DU 7 FEVRIER 2013 RELATIF AU CONSEIL DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1303450A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, notamment son article 1^{er},

Arrête :

Article 1^{er}

Un conseil des affaires étrangères est placé auprès du ministre des affaires étrangères.

Article 2

Cette instance d'étude et d'expertise effectue toutes les missions que lui confie le ministre. Le conseil des affaires étrangères peut également traiter de toutes questions sur lesquelles il estime utile d'appeler l'attention du ministre.

Sa réflexion porte notamment sur les moyens d'accroître le rayonnement de la France ainsi que sur le développement et la mise en œuvre d'une diplomatie économique au service de l'économie française.

Article 3

Le conseil des affaires étrangères comprend vingt-et-un membres nommés par arrêté du ministre des affaires étrangères :

dix diplomates ou anciens diplomates exerçant ou ayant exercé des fonctions de responsabilités dans le domaine diplomatique, consulaire ou culturel ;

onze personnalités qualifiées disposant d'une expérience reconnue dans le domaine des relations internationales.

Le président du conseil des affaires étrangères est désigné par arrêté parmi les membres du conseil des affaires étrangères.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 7 février 2013.

Laurent FABIUS

ARRETE DU 18 FEVRIER 2013 PORTANT NOMINATION AU CONSEIL DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1303810A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu l'arrêté du 7 février 2013 relatif au conseil des affaires étrangères,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil des affaires étrangères :

1° Au titre des diplomates ou anciens diplomates exerçant ou ayant exercé des fonctions de responsabilités dans le domaine diplomatique, consulaire ou culturel :

Mme Emmanuelle BLATMANN

Mme Maryse BOSSIERE

M. Pierre COCHARD

Mme Hélène DUCHÊNE

M. Philippe FAURE

Mme Anne GRILLO

M. Loïc HENNEKINNE

M. Philippe LALLIOT

M. Yves SAINT-GEOURS

Mme Nicole TAILLEFER

2° Au titre des personnalités qualifiées disposant d'une expérience reconnue dans le domaine des relations internationales :

Mme Alice DAUTRY

Mme Isabelle KOCHER

M. Henri LOYRETTE

M. Jean MESSINESI

Mme Nicole NOTAT

M. Jean PISANI-FERRY

M. Bruno RACINE

M. Jean-François ROUBAUD

M. Louis SCHWEITZER

M. Serge WEINBERG

M. Lionel ZINSOU

Article 2

M. Louis SCHWEITZER assure la présidence du conseil.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 18 février 2013

Laurent FABIUS

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Direction des ressources humaines

ARRETE DU 20 FEVRIER 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 2011 FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES AGENTS CONTRACTUELS DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1304639A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 72-659 du 13 juillet 1972 modifiée relative à l'expertise technique internationale ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-697 du 18 juin 1969 modifié portant fixation du statut des agents contractuels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif, de nationalité française, en service à l'étranger ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2006 portant création d'une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère des affaires étrangères pour un mandat de trois ans :

Titulaires :

M. Jean-Claude POIMBCEUF

Mme Anne DENIS-BLANCHARDON

M. Jonathan LACOTE

Mme Pauline CARMONA

Mme Geneviève VAN ROSSUM

Suppléants :

M. Denys WIBAUX

M. Nicolas CHAPUIS

M. Laurent BARBOT

M. Luc BRIARD

Mme Valérie PIPELIER »

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 20 février 2013

Pour le ministre et par délégation
Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
B. ROQUEFEUIL

**ARRETE DU 27 FEVRIER 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 2011 PORTANT NOMINATION
DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DU CORPS DES MINISTRES PLENIPOTENTIAIRES**

NOR : MAEA1304406A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2007 modifié instituant des commissions administratives paritaires au ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2011 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 3 août 2012 portant admission à la retraite de M. Frédéric BALEINE DU LAURENS à compter du 26 février 2013,

Arrête

Article 1er

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 est ainsi modifié pour ce qui concerne le grade de ministre plénipotentiaire hors classe :

Ministres plénipotentiaires hors classe :

Titulaires

- M. Philippe ZELLER (ADIENA)
- Mme Bérengère QUINCY (CFDT-MAE)

Suppléants

- M. Jean-Loup KUHN-DELFORGE (ADIENA)
- M. Jean-Maurice RIPERT (CFDT-MAE)

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 27 février 2013

Pour le ministre et par délégation
Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
B. ROQUEFEUIL

ARRETE DU 5 MARS 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 16 AOUT 2012 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU CORPS DES SECRETAIRES DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

NOR : MAEA1305722A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2007 modifié instituant des commissions administratives paritaires au ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires des systèmes d'information et de communication ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2012 portant admission à la retraite de M. Jean-Pierre CLERGET à compter du 1^{er} février 2013 ;

Vu le courrier en date du 22 février 2013 de Mme Nathaly DURIN par lequel elle démissionne de son mandat de membre de la commission,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 susvisé est ainsi modifié pour ce qui concerne le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 1^{ère} classe :

« Secrétaires des systèmes d'information et de communication de 1^{ère} classe :

Titulaires :

- M. Joseph COLENO (CGT/MAE)
- M. Rémi DOYEN (CFDT-MAE)

Suppléants :

- M. Régis BOUGET (CGT/MAE)
- M. Philippe VALENZA (CFDT-MAE). »

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 5 mars 2013

Pour le ministre et par délégation
Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
B. ROQUEFEUIL

ARRETE DU 14 MARS 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 1^{ER} DECEMBRE 2010 PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU SEIN DU COMITE D'ACTION SOCIALE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA 1306937A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 février 2006 modifié portant création du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'action sociale et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères ;

Vu le courrier du syndicat ASAM-UNSA en date du 13 mars 2013,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 susvisé est ainsi modifié :

« Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au sein du comité d'action sociale :

- M. Jean-Claude POIMBŒUF, directeur des ressources humaines, président ;
- M. Xavier DRIENCOURT, inspecteur général des affaires étrangères ;
- Mme Odile SOUPISON, directrice adjointe des Français à l'étranger et de l'administration consulaire ;
- Mme Colette LE BARON, déléguée à la politique sociale ;
- M. Brice ROQUEFEUIL, sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- M. Jonathan LACÔTE, sous-directeur des personnels ;
- Mme Pauline CARMONA, sous-directrice des personnels contractuels ;
- Mme Claudia DELMAS-SCHERER, sous-directrice de la formation et des concours ;
- M. Denys WIBAUX, sous-directeur des affaires juridiques internes ;
- M. Philippe TRUQUET, délégué aux affaires générales à Nantes ;
- Mme Agnès CUKIERMAN, sous-directrice du budget ;
- Mme Catherine FEUILLET, sous-directrice de la déconcentration ;
- M. Nicolas DESCAMPS, responsable de sécurité incendie ;
- Mme Sophie HUBERT, chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires ;
- Mme Annie BORDAIS, responsable de la délégation pour la politique sociale à Nantes.

Article 2

L'article 2 de l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 susvisé est ainsi modifié :

« Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité d'action sociale :

Au titre de l'Association syndicale des agents du ministère des affaires étrangères

– Union nationale des syndicats (ASAM-UNSA)

Titulaires :

M. Franck VERMEULEN

Mme Christiane GROS

Mme Elisabeth SROUSSI

Suppléants :

Mme Valérie ROUBY

Mme Nathalie SANTAMARIA

M. Jean-Robert BOURDOIS

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 14 mars 2013

Pour le ministre et par délégation

Le directeur général de l'administration et de la modernisation

Y. SAINT-GEOURS

ARRETE DU 18 MARS 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 2011 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU CORPS DES SECRETAIRES DE CHANCELLERIE

NOR : MAEA1306908A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2007 modifié instituant des commissions administratives paritaires au ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu la lettre de démission en date du 11 mars 2013 de M. Christian OTTOBRINI, secrétaire de chancellerie de classe supérieure de son mandat de représentant du personnel à la commission administrative du corps des secrétaires de chancellerie,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 susvisé est ainsi modifié pour ce qui concerne le grade de secrétaire de chancellerie de classe supérieure :

Secrétaires de chancellerie de classe supérieure :

Titulaires :

- M. Olivier BIDET (CFDT-MAE)
- Mme Caroline GAGLIONE-GUÉNON (ASAM-UNSA)

Suppléants :

- Mme Raphaëlle LIJOUR (CFDT-MAE)
- M. Laurent EMMANUELLI (ASAM-UNSA)

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 18 mars 2013

Pour le ministre et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines

Brice ROQUEFEUIL

ARRETE DU 22 MARS 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 25 AOÛT 2010 MODIFIE FIXANT LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL INSTITUTE PAR L'ARTICLE 1^{ER} DU DECRET N° 2006-32 DU 11 JANVIER 2006 RELATIF AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1307500A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu le décret n° 2006-32 du 11 janvier 2006 relatif au comité technique paritaire ministériel du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel du ministère des affaires étrangères et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 25 août 2010 modifié fixant la composition du comité technique paritaire ministériel institué par l'article 1^{er} du décret n° 2006-32 du 11 janvier 2006 relatif au comité technique paritaire ministériel du ministère des affaires étrangères,

Vu la correspondance de la CGT/MAE en date du 7 mars 2013 ;

Vu la correspondance de la CFTC-FAE-MAEE en date du 7 mars 2013 ;

Vu la correspondance de FO-MAE en date du 11 mars 2013 ;

Vu la correspondance de la CFDT-MAE en date du 12 mars 2013,

Vu la correspondance de l'USASCC en date du 15 mars 2013 ;

Vu la correspondance de la FSU en date du 18 mars 2013 ;

Vu la correspondance de l'ASAM-UNSA/UNSA Éducation en date du 19 mars 2013,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 25 août 2010 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au sein du comité technique ministériel :

M. Yves SAINT-GEOURS, directeur général de l'administration et de la modernisation ;

M. Jean-Claude POIMBCEUF, directeur des ressources humaines ».

Article 2

L'article 2 de l'arrêté du 25 août 2010 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein du comité technique ministériel :

Au titre du syndicat CGT du ministère des affaires étrangères (CGT/MAE)

Titulaires :

Mme Françoise TNINA
M. Didier CONNESSON
M. Daniel VAZEILLE

Suppléants :

Mme Annick BOUJOT
M. Yannick GUIDOUX
Mme Gloria GIOL JERIBI

Au titre du syndicat national CFTC des agents du ministère des affaires étrangères et européennes (CFTC-FAE-MAEE)

Titulaire :

M. Emmanuel COCHER

Suppléant :

M. Christophe MORIN

Au titre du syndicat Force ouvrière du personnel du ministère des affaires étrangères (FO-MAE)

Titulaire :

M. Gilles MONTAGNIER

Suppléant :

M. Christophe ARNOULT

Au titre du syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères (CFDT-MAE)

Titulaires :

Mme Nathalie BERTHY
M. Thierry DUBOC
Mme Eufrozina BAÏTAN
M. Jean-Luc LAVAUD
Mme Raphaëlle LIJOUR
M. Olivier ESPOSITO
M. Jean-Louis DURIS
Mme Anne COLOMB
Mme Denise DARIOSECQ

Suppléants :

Mme Sophia GRAY
M. Nicolas FRELOT
Mme Evelyne LE BIHAN
M. Olivier DA SILVA
Mme Nelly PICCOT
M. Bruno de COURREGES
Mme Nadine MONCHAU
M. Antoine DERR
M. Rémy CORBEAU

Au titre de l'Union syndicale des agents des corps de chancellerie des affaires étrangères (USASCC)

Titulaire :

M. Jérôme CHALENÇON

Suppléant :

M. Jean-Marc SUEL

Au titre de la Fédération syndicale unitaire (FSU)

Titulaire :

M. Fouad BOUOUDEN

Suppléant :

M. Yvan SERGEFF

Au titre de l'Association syndicale des agents du ministère des affaires étrangères –
Union nationale des syndicats autonomes / Union nationale des syndicats autonomes-Éducation (ASAM-UNSA / UNSA-Éducation)

Titulaires :

M. Franck VERMEULEN
Mme Isabelle SEGAUD-MOUBINGUI

Suppléants :

Mme Christiane GROS
M. Eric HERPIN

Mme Ghislaine MICHALLAT
Mme Clélia FLEURY

Mme Valérie ROUBY
M. Jean-Robert BOURDOIS

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 22 mars 2013

Pour le ministre et par délégation,
le directeur général de l'administration
et de la modernisation
Yves SAINT-GEOURS

ARRETE DU 26 MARS 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 1^{ER} DECEMBRE 2010 PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU SEIN DU COMITE D'ACTION SOCIALE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1308005A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 février 2006 modifié portant création du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'action sociale et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} décembre 2010 susvisé est ainsi modifié :

« Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au sein du comité d'action sociale :

- M. Jean-Claude POIMBŒUF, directeur des ressources humaines, président ;
- M. François LAUMONIER, inspecteur des affaires étrangères ;
- Mme Odile SOUPISON, directrice adjointe des Français à l'étranger et de l'administration consulaire ;
- Mme Colette LE BARON, déléguée à la politique sociale ;
- Mme Marie-Christine BOURGUIGNON, chef de bureau du dialogue social ;
- M. Louis RIQUET, chef de bureau des échanges européens et de la mobilité ;
- M. Jean-Claude MARFAING, chef de bureau des recrutés locaux ;
- M. Thierry VALLAT, adjoint à la sous-directrice de la formation et des concours ;
- M. Denys WIBAUX, sous-directeur des affaires juridiques internes ;
- M. Philippe TRUQUET, délégué aux affaires générales à Nantes ;
- M. Didier BOÏKO, chef de bureau du budget ;
- M. Alain FORTIN, adjoint au chef de bureau des moyens des postes à l'étranger ;
- M. Didier JULIAN, inspecteur hygiène et sécurité ;
- Mme Sophie HUBERT, chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires ;
- M. Pierre JAILLOUX, responsable du service du logement. »

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 26 mars 2013

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'administration et de la modernisation
Y. SAINT-GEOURS

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Arrêtés relatifs aux attributions des agents consulaires

**ARRETE DU 23 JANVIER 2013 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE
A SASKATOON (CANADA) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A CALGARY**

NOR : MAEF1302226A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Vincent MARTIN, consul honoraire de France à Saskatoon, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence.

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Vincent MARTIN à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de consul honoraire de France à Saskatoon.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 23 janvier 2013

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
Odile SOUPISON

ARRETE DU 23 JANVIER 2013 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A GEORGETOWN (ILES CAÏMANS) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A MIAMI

NOR : MAEF1302227A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Sébastien GUILBARD, consul honoraire de France à Georgetown, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Sébastien GUILBARD à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de consul honoraire de France à Georgetown.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 23 janvier 2013

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
Odile SOUPISON

ARRETE DU 4 MARS 2013 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A BELEM (BRESIL) EN TANT QUE DELEGUE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU BRESIL

NOR : MAEF1306025A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Sergio Antonio FERREIRA GALVAO, consul honoraire de France à Belem, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- délivrance de certificats divers en matière de transport et de douane ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Sergio Antonio FERREIRA GALVAO à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de consul honoraire de France à Belem.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 4 mars 2013

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
Odile SOUPISON

ARRETE DU 4 MARS 2013 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A MASERU (LESOTHO) EN TANT QUE DELEGUEE DU CONSUL DE FRANCE A JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD)

NOR : MAEF1306024A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Camille PERDEREAU, consule Honoraire de France à Maseru (Lesotho), habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents.

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Camille PERDEREAU à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de consule Honoraire de France à Maseru (Lesotho).

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 4 mars 2013

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
Odile SOUPISON

**ARRETE DU 20 MARS 2013 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE
A ADELAÏDE (AUSTRALIE) EN TANT QUE DELEGUEE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A SYDNEY**

NOR : MAEF1307503A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Susan Jane CRAFTER, consule honoraire de France à Adelaïde, habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisée, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Susan Jane CRAFTER à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de consule honoraire de France à Adelaïde.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 20 mars 2013

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
Odile SOUPISON

REFERENCES DES PUBLICATIONS AU JOURNAL OFFICIEL

DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR

BUDGET

Décret n° 2013-39 du 10 janvier 2013 relatif à l'admission à la retraite des fonctionnaires de l'Etat, des magistrats et des militaires (*JO* du 12 janvier 2013).

Décret n° 2013-186 du 1^{er} mars 2013 relatif à la procédure de liquidation des droits à pension de retraite des fonctionnaires de l'Etat, des magistrats et des militaires (*JO* du 3 mars 2013).

Rapport relatif au décret n° 2013-204 du 8 mars 2013 portant transfert de crédits (*JO* du 10 mars 2013).

Décret n° 2013-204 du 8 mars 2013 portant transfert de crédits (*JO* du 10 mars 2013).

Arrêté du 2 janvier 2013 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 3 janvier 2013).

Arrêté du 2 janvier 2013 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 3 janvier 2013).

Arrêté du 9 janvier 2013 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 12 janvier 2013).

Arrêté du 9 janvier 2013 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 15 janvier 2013).

Arrêté du 23 janvier 2013 fixant les listes de fonctions des services de l'Etat du ministère des affaires étrangères prévues aux articles R. 2124-65 et R. 2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte (*JO* du 5 février 2013).

Arrêté du 26 février 2013 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 8 mars 2013).

Arrêté du 26 février 2013 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 8 mars 2013).

Arrêté du 5 mars 2013 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 13 mars 2013).

Arrêté du 5 mars 2013 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 13 mars 2013).

Arrêté du 19 mars 2013 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 21 mars 2013).

Arrêté du 19 mars 2013 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 21 mars 2013).

Arrêté du 28 mars 2013 portant report de crédits (*JO* du 30 mars 2013).

Arrêté du 28 mars 2013 portant report de crédits (*JO* du 30 mars 2013).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 2013-147 du 18 février 2013 relatif à l'application de gestion des dossiers de ressortissants étrangers en France et au traitement automatisé de données à caractère personnel relatives aux étrangers sollicitant la délivrance d'un visa (*JO* du 20 février 2013).

Arrêté du 21 février 2013 relatif aux conditions d'application aux personnels de la police nationale des dispositions du décret n° 67-290 du 28 mars 1967 fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger (*JO* du 6 mars 2013).

Arrêté du 18 mars 2013 modifiant l'arrêté du 10 mai 2010 relatif aux documents et visas exigés pour l'entrée des étrangers sur le territoire européen de la France (*JO* du 21 mars 2013).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 19 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 20 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 20 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 22 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 22 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 22 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 25 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 janvier 2013).

Arrêté du 11 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 janvier 2013).

Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 27 janvier 2013).

Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 27 janvier 2013).

Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 27 janvier 2013).

- Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 29 janvier 2013).
- Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 1^{er} février 2013).
- Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 1^{er} février 2013).
- Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 2 février 2013).
- Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 2 février 2013).
- Arrêté du 24 janvier 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 5 février 2013).
- Arrêté du 4 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 7 février 2013).
- Arrêté du 4 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 7 février 2013).
- Arrêté du 4 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 12 février 2013).
- Arrêté du 4 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 12 février 2013).
- Arrêté du 4 février 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 12 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 15 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 15 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 15 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 15 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 février 2013).
- Arrêté du 12 février 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 16 février 2013).
- Arrêté du 15 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 20 février 2013).
- Arrêté du 20 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 26 février 2013).
- Arrêté du 20 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 26 février 2013).
- Arrêté du 20 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 27 février 2013).
- Arrêté du 20 février 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 3 mars 2013).

Arrêté du 28 février 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 3 mars 2013).

Arrêté du 7 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 13 mars 2013).

Arrêté du 7 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 13 mars 2013).

Arrêté du 7 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 13 mars 2013).

Arrêté du 7 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 13 mars 2013).

Arrêté du 7 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 mars 2013).

Arrêté du 7 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 mars 2013).

Arrêté du 25 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 31 mars 2013).

Arrêté du 25 mars 2013 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 31 mars 2013).

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Décret n° 2013-33 du 10 janvier 2013 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique et attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics de santé (*JO* du 11 janvier 2013).

Décret n° 2013-67 du 18 janvier 2013 relatif au congé pour solidarité familiale et à l'allocation d'accompagnement des personnes en fin de vie pour les fonctionnaires relevant de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (*JO* du 20 janvier 2013).

Décret n° 2013-68 du 18 janvier 2013 relatif au congé pour solidarité familiale pour les agents non titulaires des fonctions publiques de l'Etat, territoriales et hospitalières (*JO* du 20 janvier 2013).

Arrêté du 19 février 2013 relatif au barème de l'aide au maintien à domicile pour les retraités de la fonction publique d'Etat (*JO* du 27 février 2013).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Décret n° 2013-161 du 22 février 2013 authentifiant la population des Français établis hors de France au 1^{er} janvier 2013 (*JO* du 24 février 2013).

Délégations de signature

Arrêté du 30 décembre 2012 portant délégation de signature (centre de crise) (*JO* du 1^{er} janvier 2013).

Arrêté du 1^{er} mars 2013 portant délégation de signature (direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats) (*JO* du 3 mars 2013).

Arrêté du 26 mars 2013 portant délégation de signature (centre de crise) (*JO* du 29 mars 2013).

Arrêté du 4 février 2013 portant délégation de signature (cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie) (*JO* du 9 février 2013).

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Arrêté du 26 mars 2013 modifiant l'arrêté du 5 février 2008 pris en application du décret n° 2002-22 du 4 janvier 2002 modifié relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger (*JO* du 29 mars 2013).

Arrêté du 26 mars 2013 fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger (*JO* du 29 mars 2013).

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Direction des ressources humaines

Arrêté du 21 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire des affaires étrangères principal (*JO* du 2 février 2013).

Arrêté du 21 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication hors classe (*JO* du 2 février 2013).

Arrêté du 21 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire de chancellerie de classe supérieure (*JO* du 5 février 2013).

Arrêté du 1^{er} février 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un recrutement par voie du PACTE pour l'accès au corps des adjoints administratifs de chancellerie du ministère des affaires étrangères (*JO* du 9 février 2013).

Arrêté du 4 février 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle (*JO* du 14 février 2013).

Arrêté du 12 février 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal de 2^e classe des systèmes d'information et de communication (JO du 21 février 2013).

Arrêté du 19 mars 2013 fixant la répartition en trois zones des postes diplomatiques et consulaires (JO du 28 mars 2013).

Direction des affaires budgétaires et financières

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 27 septembre 1984 modifié portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de la mission diplomatique et des postes consulaires en République du Sénégal (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 9 mai 2000 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de la mission diplomatique et des postes consulaires en Côte d'Ivoire (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de la mission diplomatique et des postes consulaires au Gabon (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 6 février 2003 modifié portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de la mission diplomatique et des postes consulaires en Tunisie (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 3 février 2004 modifié relatif à l'institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de la mission diplomatique et du consulat général de France à Tananarive (Madagascar) (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 12 janvier 2005 modifié portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de l'ambassade de France à Djibouti et d'une régie de recettes auprès du consulat général de France à Djibouti (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 25 mars 2005 portant institution de régies de recettes et d'une régie d'avances auprès du consulat général de France à Rabat (Maroc) (JO du 5 janvier 2013).

Arrêté du 31 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 29 juillet 2004 modifié portant institution d'une régie de recettes auprès du consulat général de France à Alger et d'une régie d'avances auprès de la mission diplomatique française à Alger en Algérie (JO du 6 janvier 2013).

Arrêté du 1^{er} février 2013 portant modification de l'arrêté du 7 janvier 2000 portant institution d'une régie de recettes et d'avances auprès de certains centres culturels à l'étranger (JO du 16 février 2013).

Arrêté du 11 février 2013 relatif à la désignation des responsables budgétaires au ministère des affaires étrangères (JO du 20 février 2013).

Arrêté du 18 février 2013 portant abrogation de l'arrêté du 22 décembre 1999 portant institution d'une régie d'avances auprès de la représentation permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome) (JO du 26 février 2013).

Arrêté du 28 février 2013 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de certains établissements culturels en Allemagne (JO du 30 mars 2013).

Arrêté du 14 mars 2013 fixant la liste des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (JO du 27 mars 2013).

Arrêté du 15 mars 2013 portant modification de l'arrêté du 7 janvier 2000 modifié portant institution de régie de recettes et de régies d'avances auprès de certains centres culturels à l'étranger (JO du 26 mars 2013).

Arrêté du 15 mars 2013 portant classement des établissements d'enseignement français du premier degré relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (JO du 27 mars 2013).

Arrêté du 25 mars 2013 portant modification de l'arrêté du 6 février 2003 modifié portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de la mission diplomatique et des postes consulaires en Tunisie (JO du 30 mars 2013).

Arrêté du 25 mars 2013 portant abrogation de l'arrêté du 25 mars 2004 relatif à l'institution d'une régie d'avances pour le règlement des dépenses relatives au projet du fonds de solidarité prioritaire « Appui au bilinguisme à Madagascar » (JO du 30 mars 2013).

Arrêté du 26 mars 2013 fixant par pays et par groupe les taux de l'indemnité d'expatriation et de l'indemnité de résidence à l'étranger (JO du 29 mars 2013).

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Service des Français à l'étranger

Exequatur accordé à un consul (modification de juridiction) (JO du 1^{er} janvier 2013).

Arrêté du 14 janvier 2013 portant retrait d'habilitation d'un organisme et habilité pour l'adoption (JO du 26 janvier 2013).

Arrêté du 12 mars 2013 portant retrait d'habilitation d'un organisme autorisé et habilité pour l'adoption (JO du 27 mars 2013).

Assemblée des Français de l'étranger

Arrêté du 2 janvier 2013 portant convocation de l'assemblée plénière, du bureau, des commissions permanentes et des commissions temporaires de l'Assemblée des Français de l'étranger (JO du 11 janvier 2013).

Arrêté du 10 janvier 2013 portant convocation de la commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle des Français à l'étranger (JO du 23 janvier 2013).

Arrêté du 10 janvier 2013 portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger (JO du 24 janvier 2013).

Arrêté du 12 mars 2013 portant convocation du bureau de l'Assemblée des Français de l'étranger (JO du 27 mars 2013).

Direction des affaires juridiques

Liste récapitulative de lois autorisant la ratification de traités et accords internationaux publiés au *Journal officiel* du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.

Loi n° 2013-98 du 28 janvier 2013 autorisant la ratification de l'accord entre la République française et la République fédérale d'Allemagne instituant un régime matrimonial optionnel de la participation aux acquêts (JO du 29 janvier 2013).

Loi n° 2013-99 du 28 janvier 2013 autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne (JO du 29 janvier 2013).

LOI n° 2013-154 du 21 février 2013 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas pour ce qui est d'Aruba relatif à l'échange de renseignements en matière fiscale (JO du 22 février 2013).

LOI n° 2013-155 du 21 février 2013 autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions (JO du 22 février 2013).

LOI n° 2013-241 du 25 mars 2013 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Serbie relatif à la mobilité des jeunes (JO du 26 mars 2013).

LOI n° 2013-242 du 25 mars 2013 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Monténégro relatif à la mobilité des jeunes (JO du 26 mars 2013).

LOI n° 2013-243 du 25 mars 2013 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise relatif à la mobilité des jeunes et des professionnels (JO du 26 mars 2013).

Liste récapitulative des traités et accords internationaux publiés au Journal officiel de la République française

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti portant amendement de la convention du 28 avril 1978 relative au concours en personnel apporté par la République française au fonctionnement des services publics de la République de Djibouti, signé à Djibouti le 22 juillet 2009 (Décret n° 2013-18 du 8 janvier 2013) (*JO* du 10 janvier 2013).

Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kazakhstan dans le domaine de la protection civile, de la prévention et de l'élimination des situations d'urgence, signé à Astana le 6 octobre 2009 (Décret n° 2013-19 du 8 janvier 2013) (*JO* du 10 janvier 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kazakhstan relatif à la coopération en matière de lutte contre la criminalité, signé à Astana le 6 octobre 2009 (Décret n° 2013-20 du 8 janvier 2013) (*JO* du 10 janvier 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie sur l'exemption réciproque de visas de court séjour pour les titulaires d'un passeport diplomatique, signé à Amman le 12 septembre 2012 (Décret n° 2013-21 du 8 janvier 2013) (*JO* du 10 janvier 2013).

Accord-cadre dans le domaine de la santé entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique (ensemble une annexe), signé à Mexico le 9 mars 2009 (Décret n° 2013-26 du 8 janvier 2013) (*JO* du 11 janvier 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République slovaque relatif à la coopération en matière administrative (ensemble une annexe), signé à Bratislava le 21 avril 2009 (Décret n° 2013-27 du 8 janvier 2013) (*JO* du 11 janvier 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice relatif à une coopération sur le développement durable et la maîtrise de l'énergie (ensemble deux annexes), signé à Saint-Denis de La Réunion le 24 janvier 2011 (Décret n° 2013-28 du 8 janvier 2013) (*JO* du 11 janvier 2013).

Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire entre le Royaume de Belgique, la République de Bulgarie, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Estonie, l'Irlande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, le Grand-Duché de Luxembourg, la Hongrie, Malte, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République Portugaise, la Roumanie, la République de Slovénie, la République slovaque, la République de Finlande et le Royaume de Suède, signé à Bruxelles le 2 mars 2012 (Décret n° 2013-29 du 8 janvier 2013) (*JO* du 11 janvier 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela sur l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles, signé à Paris le 2 octobre 2008 (Décret n° 2013-40 du 14 janvier 2013) (*JO* du 16 janvier 2013).

Résolution MEPC.189(60) relative aux amendements à l'annexe au protocole de 1978 relatif à la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 26 mars 2010 (Décret n° 2013-41 du 14 janvier 2013) (*JO* du 16 janvier 2013).

Mesure 2 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 110 (île Lynch, îles Orcades du Sud) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-42 du 14 janvier 2013) (*JO* du 16 janvier 2013).

Accord sous forme d'échange de lettres modifiant l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement, signé à Libreville le 5 juillet 2007, signées à Libreville le 29 octobre 2012 et le 8 novembre 2012 (Décret n° 2013-43 du 14 janvier 2013) (*JO* du 16 janvier 2013).

Résolution MSC.151(78) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 20 mai 2004 (Décret n° 2013-62 du 17 janvier 2013) (*JO* du 19 janvier 2013).

Résolution MSC.154(78) relative à l'adoption d'amendements au protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 20 mai 2004 (Décret n° 2013-63 du 17 janvier 2013) (*JO* du 19 janvier 2013).

Résolution MSC.169(79) relative aux normes pour l'inspection et l'entretien des panneaux d'écouille des vraquiers par les propriétaires (ensemble une annexe), adoptés à Londres le 9 décembre 2004 (Décret n° 2013-69 du 21 janvier 2013) (*JO* du 23 janvier 2013).

Résolution MEPC.177(58) relative aux amendements au code technique sur le contrôle des émissions d'oxyde d'azote provenant des moteurs Diesel marins (code technique sur les NOx, 2008), adoptée le 10 octobre 2008 (Décret n° 2013-70 du 21 janvier 2013) (*JO* du 23 janvier 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au soutien de la coopération décentralisée, signé à Moscou le 18 novembre 2011 (Décret n° 2013-71 du 21 janvier 2013) (*JO* du 23 janvier 2013).

Mesure 10 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 4 (île de la Déception) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion (Décret n° 2013-72 du 21 janvier 2013) (*JO* du 23 janvier 2013).

Accord de coopération en matière de recherche scientifique, technologique et d'innovation entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège (ensemble deux annexes) signé à Versailles le 17 juillet 2008 (Décret n° 2013-110 du 31 janvier 2013) (*JO* du 2 février 2013).

Résolution MSC.272(85) relative à l'adoption d'amendements au Recueil international de règles relatives aux engins de sauvetage (Recueil LSA) (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 4 décembre 2008 (Décret n°2013-111 du 31 janvier 2013) (*JO* du 2 février 2013).

Résolution MEOC.187(59) relative aux amendements à l'annexe au protocole de 1978 relatif à la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 17 juillet 2009 (Décret n° 2013-112 du 31 janvier 2013) (*JO* du 2 février 2013).

Résolution MSC.293(87) relative à l'adoption d'amendements au Recueil international de règles relatives aux engins de sauvetage (Recueil LSA) (ensemble une annexe), adopté à Londres le 21 mai 2010 (Décret n° 2013-124 du 7 février 2013) (*JO* du 9 février 2013).

Traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République islamique d'Afghanistan, signé à Paris le 27 janvier 2012 (Décret n°2013-125 du 7 février 2013) (*JO* du 9 février 2013).

Avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signé à Manille le 25 novembre 2011 (Décret n° 2013-131 du 8 février 2013) (*JO* du 10 février 2013).

Résolution MSC.227(82) relative à l'adoption d'amendements au protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 8 décembre 2006 (Décret n° 2013-158 du 22 février 2013) (*JO* du 24 février 2013).

Résolution MSC.240(83) relative à l'adoption d'amendements au protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 12 octobre 2007 (Décret n° 2013-159 du 22 février 2013) (*JO* du 24 février 2013).

Résolution MSC.256(84) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 16 mai 2008 (Décret n° 2013-160 du 22 février 2013) (*JO* du 24 février 2013).

Résolution MSC.207(81) relative à l'adoption d'amendements au Recueil international de règles relatives aux engins de sauvetage (recueil LSA) (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 18 mai 2006 (Décret n° 2013-163 du 22 février 2013) (*JO* du 26 février 2013).

Accord sur l'enseignement bilingue entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Roumanie (ensemble trois annexes), signé à Bucarest le 28 septembre 2006 (Décret n° 2013-164 du 22 février 2013) (*JO* du 26 février 2013).

Accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, signé à Riyad le 13 janvier 2008 (Décret n° 2013-165 du 22 février 2013) (*JO* du 26 février 2013).

Résolution MSC.258(84) relative à l'adoption d'amendements au protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 16 mai 2008 (Décret n° 2013-166 du 22 février 2013) (*JO* du 26 février 2013).

Accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam portant dénonciation de la convention modifiant la convention en date du 10 février 1993 pour la création de la Maison vietnamo-française à Hanoï, signée à Hanoï le 16 mars 2007, signées à Paris le 28 juin 2012 et à Hanoï le 15 octobre 2012 (Décret n° 2013-170 du 25 février 2013) (*JO* du 27 février 2013).

Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants se rapportant à la convention de 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public à la prise de décision et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement (ensemble quatre annexes), signé à Kiev le 21 mai 2003 (Décret n° 2013-188 du 4 mars 2013) (*JO* du 6 mars 2013).

Accord de don entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Serbie relatif à un projet de réalisation du métro de Belgrade, signé à Belgrade le 20 avril 2012 (Décret n° 2013-189 du 4 mars 2013) (*JO* du 6 mars 2013).

Protocole modifiant et complétant l'accord du 6 octobre 2009 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kazakhstan relatif au transit de matériel militaire et de personnel par le territoire de la République du Kazakhstan en rapport avec la participation des forces armées de la République française aux efforts de stabilisation et de rétablissement de la République islamique d'Afghanistan, signé à Paris le 21 novembre 2012 (Décret n° 2013-190 du 4 mars 2013) (*JO* du 6 mars 2013).

Instrument amendant la convention relative à la création du Bureau européen des radiocommunications (BER) du 23 juin 1993 (ensemble une annexe), signé à Copenhague le 9 avril 2002 (Décret n° 2013-196 du 7 mars 2013) (*JO* du 9 mars 2013).

Avenant à l'accord de coopération en matière touristique du 30 avril 2008 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne signé à Paris le 4 décembre 2012 (Décret n° 2012-197 du 7 mars 2013) (*JO* du 9 mars 2013).

Amendements aux articles 25 et 26 de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (ensemble une annexe), adoptés à Genève le 28 novembre 2003 (Décret n° 2013-201 du 7 mars 2013) (*JO* du 10 mars 2013).

Entente entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec relative à la mobilité professionnelle et à l'intégration des migrants, signée à Paris le 26 novembre 2010 (Décret n° 2013-202 du 7 mars 2013) (*JO* du 10 mars 2013).

Accord de consolidation de dettes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, signé à Paris le 26 janvier 2012 (Décret n° 2013-203 du 7 mars 2013) (*JO* du 10 mars 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, signé à Paris le 10 janvier 2008 (Décret n° 2013-208 du 12 mars 2013) (*JO* du 14 mars 2013).

Résolution MEPC. 186(59) relative aux amendements à l'annexe au protocole de 1978 relatif à la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 17 juillet 2009 (Décret n° 2013-209 du 12 mars 2013) (*JO* du 14 mars 2013).

Mesure 4 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 112 (péninsule Coppermine de l'île Robert, îles Shetland du Sud) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-210 du 12 mars 2013) (*JO* du 14 mars 2013).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Système d'intégration centre-américain (SICA) sur l'admission du Gouvernement de la République française en qualité d'observateur extra-régional du SICA, signé à Antigua Cuscatlán le 18 octobre 2012 (Décret n° 2013-214 du 13 mars 2013) (*JO* du 15 mars 2013).

Mesure 3 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 111 (île Powell du Sud et îles adjacentes, Orcades du Sud) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-216 du 13 mars 2013) (*JO* du 16 mars 2013).

Mesure 6 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 129 (pointe Rothera, île Adélaïde) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-217 du 13 mars 2013) (*JO* du 16 mars 2013).

Mesure 7 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 133 (pointe Harmonie, île Nelson, îles Shetland du Sud) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-218 du 13 mars 2013) (*JO* du 16 mars 2013).

Mesure 11 (2012) relative à la modification de la description de sept monuments historiques (bâtiment de la station pôle d'inaccessibilité, pierre d'Ivan Khmara, monument d'Anatoly Shcheglov, cimetière de l'île Buromsky, observatoire de la station soviétique Oasis, tracteur de la station Vostok, site historique O'Higgins), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 (Décret n° 2013-219 du 13 mars 2013) (*JO* du 16 mars 2013).

Protocoles I, II et III au traité sur la zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (traité de Pelindaba) (ensemble quatre annexes, réserves et déclarations interprétatives), signés au Caire le 11 avril 1996 (Décret n° 2013-223 du 14 mars 2013) (*JO* du 17 mars 2013).

Deuxième protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne à la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, fait à Bruxelles le 19 juin 1997 (Décret n° 2013-224 du 14 mars 2013) (*JO* du 17 mars 2013).

Mesure 5 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 115 (île Lagotellerie de la baie Marguerite, Terre de Graham) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-225 du 14 mars 2013) (*JO* du 17 mars 2013).

Mesure 8 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 140 (parties de l'île de la Déception) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2013-226 du 14 mars 2013) (*JO* du 17 mars 2013).

Accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela pour la coopération et l'établissement d'une commission de haut niveau, signé à Paris le 2 octobre 2008 (Décret n° 2013-228 du 18 mars 2013) (*JO* du 20 mars 2013).

Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc relatif à la couverture médicale et à la protection sociale, signé à Paris le 2 juillet 2010 (Décret n°2013-229 du 18 mars 2013) (*JO* du 20 mars 2013).

Avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions, signé à Mascate le 8 avril 2012 (Décret n° 2013-230 du 18 mars 2013) (*JO* du 20 mars 2013).

Echange de lettres portant correction d'erreurs matérielles dans le texte de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Hongrie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole), signées à Paris le 28 avril 1980, signées à Budapest les 31 mars et 6 mai 2004 (Décret n° 2013-239 du 22 mars 2013) (*JO* du 24 mars 2013).

Décision CM-II-10-2.2 du 3 décembre 2010 relative à l'adoption d'amendements à l'annexe 7, section I, signal A. 12, du règlement de police pour la navigation de la Moselle (RPNM) (ensemble douze annexes) adopté le 24 mai 1995, tel que modifié par la décision de la Commission de la Moselle CM/2008-I-6 du 19 juin 2008 (ensemble une annexe) (Décret n° 2013-240 du 22 mars 2013) (*JO* du 24 mars 2013).

Accord-cadre de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Programme des Nations unies pour l'environnement, signé à Nairobi le 23 février 2011 (Décret n° 2013-244 du 22 mars 2013) (*JO* du 26 mars 2013).